



Syndicat Local Pénitentiaire des Surveillant(e)s Et Surveillant(e)s brigadiers Non-Gradé(e)s

Centre Pénitentiaire
D'Orléans-Saran



AU CPOS, CE N'EST PAS LA MAF QU'ILS PRÉFÈRENTS!

Un sentiment prédomine depuis l'ouverture du CPOS. La relégation au second plan du Quartier dédié aux Femmes. En plus de subir un manque d'effectifs inhérent à quasiment tous les établissements du territoire, dû aux nouvelles missions créées sans augmenter les Organigrammes de Référence des personnels de surveillance, les surveillantes du CPOS en subissent également les violences.

Il y a peu de temps, une détenue, qui avait été libérée depuis, avait agressé une Surveillante lors de son incarcération au CPOS. Visiblement, la réinsertion si prépondérante dans la bouche de nos technocrates n'a pas fonctionné et c'est ainsi que cette personne est de retour ...au CPOS !!! Cette affectation démontre l'amateurisme et le manque de sérieux de quelques fonctionnaires qui ne prennent pas en compte certains événements une fois les détenus libérés. **Quelle mauvaise surprise pour la Surveillante qui a été victime de cette agression et qui doit à nouveau faire face à son bourreau!** Malgré ses écrits pour dénoncer ce dysfonctionnement, RIEN NE SE PASSE, ABSOLUMENT RIEN !

Cette professionnelle, à qui on ne peut absolument rien reprocher, s'est sentie abandonnée. Usée psychologiquement, et soucieuse pour sa sécurité, elle est en arrêt de travail depuis la découverte de cette mascarade.

Cette détenue a d'ailleurs refait parler d'elle le 28 novembre à l'issu d'un parloir avocat. En effet, elle a refusé de réintégrer sa cellule et a asséné des coups de pieds aux personnels présents.

L'administration n'a t'elle pas le devoir de protéger son Personnel ? Qui accepterait d'être confronté tous les jours à son agresseur ?

En réponse à ces 2 questions, le SPS demande le transfert de cette détenue le plus rapidement possible vers un autre établissement.

Le SPS aura toujours à cœur de défendre l'intérêt des surveillants.

Le SPS, 100% Surveillant(e)s, 100% Indépendant !

Le 02 décembre 2022, le Bureau local.

Mail : sps-cpos@outlook.fr site internet : www.sps-penitentiaire.fr